

Permanence des élus - du 4 au 9 avril 2022

Afin de faciliter l'échange et la concertation, la Municipalité troyenne assure une permanence continue, toutes les semaines, dans chacun des 7 quartiers de la cité. Les élus sont à votre écoute sans rendez-vous :

o Lundi 4 avril, de 9h à 10h

Philippe ARBONA, *Conseiller Municipal*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Lundi 4 avril, de 10h à 11h

Valérie BAZIN-MALGRAS, *Conseillère Municipale*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Lundi 4 avril, de 17h à 19h

Anne-Marie ROYER, *Conseillère Municipale*

Maison des Associations, 63 avenue Pasteur

o Mercredi 6 avril, de 10h à 11h

Gisèle VIARDIN, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

o Jeudi 7 avril, de 10h à 12h

François MANDELLI, *Conseiller Municipal*

Hôtel de Ville, place Alexandre Israël

o Vendredi 8 avril, de 17h à 18h

Hervé SOMSOIS, *Adjoint au Maire*

Espace de la Porte Saint Jacques, 2 place de Soëst

o Vendredi 8 avril, de 15h à 17h

VILLE DE TROYES COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Anna ZAJAC, *Conseillère Municipale*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

o Samedi 9 avril, de 10h30 à 11h30

Casimir JAY, *Conseiller Municipal*

Maison de quartier des Chartreux, 120 ter avenue Edouard Herriot

Vous avez par ailleurs la possibilité de rencontrer chaque élu de la Ville de Troyes en prenant préalablement rendez-vous auprès du Secrétariat des élus au 03 25 42 33 24.

Votre contact

Service relations presse

Ville de Troyes

06 82 41 69 50

relations.presse@troyes-cm.fr